

# CAN Revenu stratégique II 75/100 (PS2)<sup>†</sup>

30 avril 2026

Un fonds de croissance à grande capitalisation qui vise l'équilibre entre la croissance et le revenu.

## Ce fonds vous convient-il?

- Vous cherchez à préserver votre investissement, tout en le laissant croître.
- Vous souhaitez investir dans des titres à revenu fixe canadiens ainsi que dans des actions canadiennes et des actions étrangères.
- Vous êtes prêt à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

COTE DE RISQUE



**Catégorie de fonds**  
Équilibrés canadiens neutres

**Date de création**  
14 mai 2012

**Ratio des frais de gestion (RFG)\***  
-

**Gestion du fonds**  
Placements Mackenzie

## Dans quoi le fonds investit-il? (au 28 février 2026)



Répartition de l'actif (%)

Actions canadiennes	30,0
Obligations Étrangères	21,4
Obligations Domestiques	21,3
Actions américaines	15,7
Actions internationales	8,7
Espèces et équivalents	2,2
Unités de fiducies de revenu	0,8
Autres	-0,1



Répartition géographique (%)

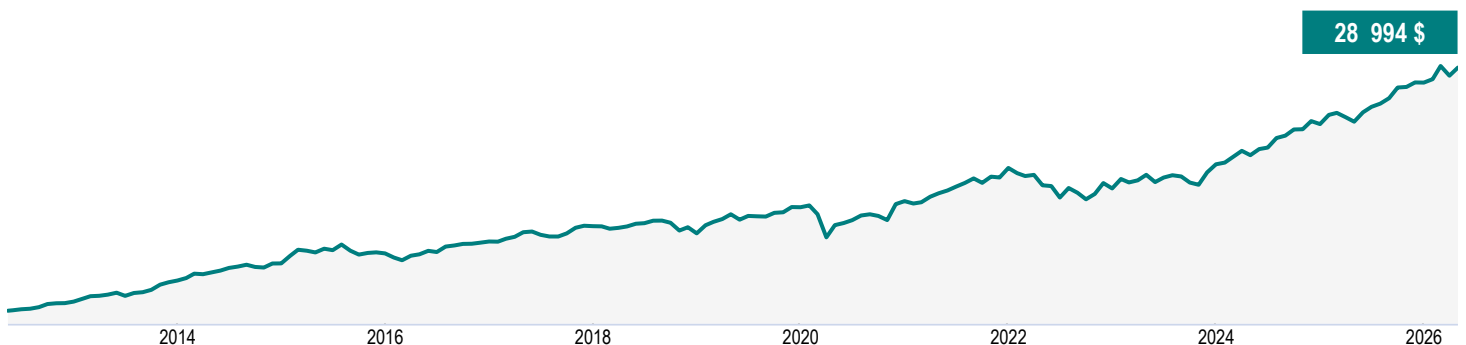
Canada	53,3
États-Unis	35,6
Royaume-Uni	1,9
Autre	1,8
France	1,5
Japon	1,4
Allemagne	0,7
Taiwan	0,7
Suisse	0,6
Autres	2,5



Répartition sectorielle (%)

Revenu fixe	42,7
Services financiers	13,0
Technologie	7,6
Matériaux de base	7,5
Énergie	6,8
Services industriels	4,1
Services aux consommateurs	3,4
Biens industriels	3,2
Soins de santé	2,8
Autres	8,9

## Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



# CAN Revenu stratégique II 75/100 (PS2)†

30 avril 2026

## Renseignements sur le fonds (au 28 février 2026)

Principaux titres	%
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-jun-2035	3,4
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-déc-2055	2,6
Agnico Eagle Mines Ltd	2,5
Banque Royale du Canada	2,4
Banque Toronto-Dominion	1,5
Canadian Natural Resources Ltd	1,4
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-déc-2034	1,3
NVIDIA Corp	1,2
Apple Inc	1,2
Manulife Financial Corp	1,2
<b>Répartition totale des principaux titres</b>	<b>18,7</b>

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	6,47 %
Rendement du dividende	2,09 %
Rendement à l'échéance	4,68 %
Durée (années)	5,87
Coupon	4,48 %
Cote de crédit moyenne	A-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	672 727,5 \$

**Actifs nets (millions de \$)**  
93,6 \$

**Cours**  
28,99 \$

**Nombre de titres**  
4465

**Placement initial minimal**  
100 000 \$  
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

**Codes de fonds**  
AFA – CLGE113E

**Coordonnées**

**Centre de service à la clientèle**

Numéro sans frais:  
1 888 252-1847

Site Web de la société:  
canadavie.com

## Comprendre les rendements

### Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
<b>2,24</b>	<b>3,23</b>	<b>4,23</b>	<b>17,07</b>	<b>12,04</b>	<b>8,62</b>	<b>7,24</b>	<b>7,92</b>

### Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
<b>13,18</b>	<b>14,65</b>	<b>9,64</b>	<b>-7,56</b>	<b>13,96</b>	<b>2,64</b>	<b>12,71</b>	<b>-3,37</b>

## Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2012 - 30 avril 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
<b>10,03 %</b>	<b>mai 2017</b>	<b>1,38 %</b>	<b>mars 2020</b>	<b>6,08 %</b>	<b>100,00 %</b>	<b>108</b>	<b>0</b>

# CAN Revenu stratégique II 75/100 (PS2)<sup>†</sup>

30 avril 2026

## Commentaire du fonds T1 2026

*Les commentaires et les opinions sont fournis par Placements Mackenzie.*

## Commentaires sur les marchés

L'économie mondiale a connu un premier trimestre turbulent. Les marchés ont commencé 2026 sur une note positive, la désinflation persistante et les attentes d'autres mesures d'assouplissement monétaire ayant soutenu la confiance des investisseurs. Les perspectives ont changé considérablement à la fin de février, après l'intensification du conflit au Moyen-Orient et la fermeture du détroit d'Ormuz au début de mars, ce qui a perturbé une part importante de l'offre mondiale de pétrole et soulevé des préoccupations généralisées d'un choc inflationniste lié à l'énergie.

Les grandes banques centrales ont réagi avec prudence. La Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada ont laissé leurs taux inchangés lors de leurs réunions de janvier et de mars. La Banque centrale européenne a reporté les réductions de taux prévues après que les prix de l'énergie ont bondi, relevant ses prévisions d'inflation et réduisant ses prévisions de croissance.

Les marchés mondiaux des titres à revenu fixe ont produit des résultats contrastés au premier trimestre, la hausse des prix de l'énergie ayant perturbé le narratif d'assouplissement qui avait soutenu les obligations en 2025. Les taux des obligations d'État ont augmenté dans de nombreux marchés développés, ce qui a exercé des pressions à la baisse sur les prix. Les obligations de sociétés de la catégorie investissement ont fait preuve d'une plus grande résilience, en particulier dans le secteur de l'énergie, tandis que les obligations à rendement élevé ont affiché des résultats contrastés, car l'appétence au risque des investisseurs a diminué vers la fin du trimestre.

Les marchés boursiers mondiaux ont reculé au premier trimestre, l'indice MSCI Monde perdant environ 3,5 %. Le marché américain a le plus pesé sur les résultats, car les titres technologiques à grande capitalisation ont reculé en raison des préoccupations grandissantes à l'égard de l'inflation. Les actions japonaises ont profité des réformes continues de la gouvernance d'entreprise. Les marchés émergents ont terminé le trimestre sans trop de fluctuations, la hausse des coûts des importations dans les économies importatrices de pétrole en Asie ayant partiellement contrebalancé les gains sur les marchés d'exportation de marchandises.

## Rendement

Du point de vue des actions, la sous-pondération et la sélection des titres des technologies de l'information ont contribué au rendement. Sur le plan géographique, les placements en actions canadiennes du fonds ont favorisé le rendement.

Du point de vue des titres à revenu fixe, la durée longue des obligations d'État a contribué au rendement du fonds, car la baisse des taux d'intérêt au cours de la période a soutenu les prix des obligations.

Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., Mines Agnico Eagle Ltée et Johnson & Johnson ont été parmi les titres qui ont le plus stimulé le rendement au cours du trimestre.

Du point de vue des actions, la sélection des titres des produits financiers a freiné le rendement. Sur le plan géographique, la sélection des titres aux Pays-Bas a nui au rendement. Du point de vue des titres à revenu fixe, les placements en obligations de sociétés dans le secteur des communications ont nui au rendement.

## **CAN Revenu stratégique II 75/100 (PS2)†**

30 avril 2026

La surpondération de CRH plc, d'ARC Resources Ltd. et de SAP SE a nui au rendement au cours du trimestre.

### **Activité du portefeuille**

Le sous-conseiller a réduit la pondération de Microsoft Corp. en raison de l'attrait relatif d'autres occasions au sein du portefeuille.

# CAN Revenu stratégique II 75/100 (PS2)<sup>†</sup>

30 avril 2026

## Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 mars 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 mars 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

# CAN Revenu stratégique II 75/100 (PS2)<sup>†</sup>

30 avril 2026

\* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

<sup>^</sup>L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

<sup>†</sup>Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., <sup>‡</sup>Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site [canadavie.com](http://canadavie.com) ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

